



## Ministères - Services - Etablissements

Transition Ecologique,  
Développement Durable,  
Environnement,  
Biodiversité,  
Technologies Vertes,

Energie, Climat, Transports,  
Infrastructures,  
Risques Naturels,  
Risques Technologiques,  
Equipement, Logement,

Urbanisme,  
Aménagement du Territoire,  
Solidarité entre les  
Territoires,  
Renouvellement Urbain, Mer

## Comité Technique Ministériel (CTM)

### Comité technique ministériel du 8 février 2022

#### Déclaration préalable FO

#### Le dernier jour des soldes ? Pas sûr au MTE !

Monsieur le président,

Nous voici réunis à l'ouverture de la **première instance placée sous votre mandat de Secrétaire général du pôle ministériel**, premier CTM de sa dernière année d'existence (du CTM avant sa bascule en mode CSA, pas du pôle ministériel... quoique cela reste à démontrer).

Il est d'usage de souhaiter la bienvenue aux nouveaux agents du ministère, nous vous souhaitons donc bienvenue, même si vous avez déjà fait antérieurement plusieurs passages dans les couloirs de l'Hôtel de Roquelaure. **Quant à vous souhaiter la réussite dans vos nouvelles fonctions, il faudrait déjà s'entendre sur ce que l'on considérerait comme un facteur de réussite.** Sans connaître votre feuille de route, nous nous garderons donc bien de le faire.

D'autant que des SG, nous en avons vu passer de nombreux dans les 15 dernières années, et **la petite musique pour nos services et EP est, elle, restée constante.**

<b>J'ai la DIR</b>	<b>Qui veut fuir,</b>
<b>Les DREAL</b>	<b>Qui s'affalent,</b>
<b>L'OFB</b>	<b>Qu'est mal né</b>
<b>La Centrale</b>	<b>Qui a mal</b>
<b>DDT</b>	<b>Isolées</b>
<b>L'Outre-Mer</b>	<b>Qu'on transfert</b>
<b>Et la DIRM</b>	<b>Qui s'abîme</b>
<b>Les Agences</b>	<b>Ça sent l'rance</b>
<b>Cérema</b>	<b>C'est pas ça</b>
<b>VNF</b>	<b>Qui s'affaisse</b>
<b>Météo</b>	<b>C'est pas l beau</b>
<b>I'IGN</b>	<b>A la peine</b>
<b>Et l'IFSTTAR</b>	<b>Qui se barre</b>
<b>Les écoles</b>	<b>C'est les soldes</b>
<b>L'aviation</b>	<b>Sous tension</b>



Le remède à tous les maux, pour votre prédécesseure, était la revue des missions. **Force est de constater que même ses promoteurs ou ses soutiens initiaux ont aujourd'hui bien du mal à entretenir le rideau de fumée.** Le mieux que l'on pouvait en attendre, c'eut été de permettre de toucher le fond pour rebondir. Le constat à l'aune des éléments présentés par l'administration sur les domaines urbanisme/logement/eau/biodiversité/fonctions supports/ connaissance des territoires/risques/climat est clair : **la démarche est conçue pour creuser le fond et auto-justifier les cures à venir.**

Car oui, le projet sous-tendu, **c'est bien de ramener notre pôle ministériel au mini-ministère de l'Environnement d'il y a 50 ans tout juste**, en auto-sabordant tout ce qui constitue la richesse des compétences et modes d'actions permettant un portage transversal et opérationnel des politiques d'aménagement durable du territoire.

Et si notre pôle ministériel risque de devenir virtuel pour le citoyen et les élus, **les effets de son déperissement programmé ne le sont déjà plus.** En témoignent les condamnations de l'État pour inaction.

Alors plutôt que de nous faire la liste des icebergs qui se décrochent de la banquise, **parlons de la taille du glaçon qui resterait à la fin si aucune inflexion n'est donnée face à la combinaison lois de finances/loi 3DS/décisions Castex sur l'État territorial.** FO refuse en tout état de cause de jouer la grenouille dans l'eau tiède.

**Avec 3 questions auxquelles vous devrez vous consacrer :**

- comment conserver des missions encore « visibles et tangibles »** (et donc défendables) pour les citoyens et élus ?
- quelles missions attractives et concrètes restera-t-il pour attirer la nouvelle génération d'agents** dans le cadre d'un schéma d'emploi dont nous attendons la présentation ? Et **quelles écoles pour les intégrer** en tant que creuset d'une culture commune ?
- et les agents dans tout cela,** alors que les alertes de tous ordres ne peuvent plus être niées en matière de RPS dans des services et EP livrés aux effets de plans sociaux en cascade ? **Le capitaine du navire ne pourra s'abstenir dans la tempête de tenir la barre du CHSCT Ministériel.**

Quel que soit le cap pour le pôle ministériel, **vous aurez le choix durant votre mandat** : mobiliser les leviers à votre disposition pour éviter le pire, ou bien pour l'amplifier. **C'est aussi sous cet angle que nous jugerons votre action**, et la teneur des débats de ce premier CTM en seront un premier indicateur.

**Pour ce qui est de l'actualité de ce début d'année**, nous nous référerons aux vœux des ministres : **la ministre Pompili** a insisté sur l'importance de la "victoire" qu'elle avait emportée pour réduire les baisses d'effectifs du pôle ministériel en 2022, **FO lui a adressé un courrier afin d'être en mesure d'objectiver la réelle ampleur de cette "victoire"** à l'issue du débat parlementaire sur la loi de finances. Avec le constat que **le plafond d'emploi issu du débat parlementaire a précarisé 200 postes supplémentaires par rapport aux prévisions.** Elle n'a pas indiqué si la fermeture de l'ENTE, le transfert chaotique des laboratoires d'hydrobiologie, de la fiscalité de l'urba, des missions de police de la publicité constituaient aussi de grandes victoires à mettre à son actif. Le fait qu'elle n'ait pas cité la bascule des corps techniques au RIFSEEP en tant que telle **laisse supposer qu'elle est désormais consciente de la nature réelle de "Maprimescroc"** (la pilule ayant du mal à passer auprès des agents concernés).

Sachant que d'autres ont remporté une victoire d'une toute autre importance fin 2022: **les préfets de région qui ont désormais la possibilité de réorienter en cours d'exercice 3% des effectifs** de l'administration territoriale sans en référer à qui que ce soit, si ce n'est le parlement pour lui faire voter une loi de finances rectificative. Pour le MTE/MCTRCT/Mer, **de l'ordre de 1000 postes pourront donc être transférés à d'autres ministères en fonction de l'envie et de la volonté d'une personne dans chaque région.** Mais le MTE se sent-il encore vraiment concerné par ce qui se passe dans l'État territorial ? **Il est en effet le seul ministère à ne pas présenter formellement en CTM le PSATE** - Projet Stratégique pour l'ATE du ministère de l'Intérieur, et sa transmission de rattrapage postérieure au CT des DDI de la semaine dernière ne saura tenir lieu de base de débat.

**Madame Gourault s'est, elle, ouvertement félicitée que l'Etat parle enfin d'une seule voix dans LES territoires** (en écho au sujet précédent), et **que la loi 3DS soit dans les tuyaux**, remerciant indirectement, mais chaleureusement, tous ceux qui avaient contribué (volontairement ou pas) à la suppression des secrétariats généraux des DDT(M), à la cure imposée aux DREAL, à la préparation du transfert potentiel de 10 000 nouveaux emplois à terme par abandon du réseau routier national et de missions au bénéfice des Départements et Régions, y compris pour l'Ademe, et de la mise sous tutelle des préfets de département de nos opérateurs. **Quant au transfert des missions Feader aux régions**, pourrez-vous nous confirmer la réponse apportée par le ministère de l'Agriculture à la question que nous avions posée à votre prédécesseure, **à savoir qu'il n'y aurait pas transfert d'agents, mais uniquement de masse salariale** (ce qui n'éteindrait pas la question de savoir ce que les agents concernés deviendraient).

**Madame Girardin n'a, elle, rien annoncé...** puisqu'elle n'était pas présente (de là à savoir si elle a été invitée ou pas, l'histoire ne le dit pas). Elle aurait pu nous annoncer que la DG Mer s'appellerait finalement la direction générale des affaires maritimes, des pêches et de l'aquaculture (DGAMPA), **voire ce que cela apportait de positif pour les agents portant ses politiques à tous les étages.** Mais vous pourrez nous confirmer au passage si vous restez en charge d'un pôle ministériel intégrant la Mer.

**Bref, même après le 8 février, les soldes sont appelées à continuer !**

Enfin, nous ne saurions conclure notre intervention sans parler du sujet brûlant du moment : **les salaires et le pouvoir d'achat des agents publics.** En 20 ans, la valeur en euros constants du salaire indiciaire des fonctionnaires a perdu plus de 20 %, entraînant la paupérisation progressive de la Fonction Publique. **L'agent de catégorie A d'aujourd'hui équivaut à la catégorie B d'hier, l'agent catégorie B d'aujourd'hui à la catégorie C d'hier... et l'agent de catégorie C d'aujourd'hui au smicard d'aujourd'hui !**

Entre 2000 et 2021, les agents publics ont perdu entre 450 et 800 euros bruts de pouvoir d'achat mensuel !

Plutôt que de remettre de l'essence dans le moteur à attractivité de la Fonction Publique et à pouvoir d'achat des fonctionnaires (et plus largement des agents publics), **le gouvernement actuel préfère continuer à saupoudrer des mesures ciblées en trompe-l'œil.**

**Ce tout récemment pour la filière administrative, à des fins électoralistes évidentes quitte à opposer les catégories d'agents entre elles,** à individualiser et donc précariser les rémunérations. L'on peut noter, une fois encore, que les crédits correspondants, ce n'est pas le ministère qui est allé les chercher. Quant à savoir combien il en a rendu cette fois-ci, il nous faudra sans doute encore attendre la publication des rapports de la Cour des Comptes pour le découvrir.

Il y a quelques mois également, **la décision précipitée de la ministre d'instaurer une « Primescroc » pour ses corps techniques** les fait basculer dans un régime indemnitaire porteur de reculs pour tous dans la durée, engendrant des erreurs massives de paye ces dernières semaines, et pour beaucoup un sentiment d'injustice important. **Quant à l'incertitude pour 2022, la levée du voile n'est même pas encore programmée.**

Alors que l'inflation repart de plus belle, que les agents constatent dans les faits l'explosion de certains de leurs postes de dépenses obligatoires (logement, énergie, transports), **l'érosion progressive risque de faire place à l'effondrement de leur pouvoir d'achat.**

**FO dénonce le bricolage mis en place par le gouvernement destiné à simplement pouvoir afficher qu'aucun fonctionnaire n'est rémunéré en dessous du SMIC.** Savez vous d'ailleurs monsieur le Secrétaire général que, dans le pôle ministériel, la grille de salaire des OPA, pour ceux au premier niveau, affectés en zone 3 de paye, ou les élèves ingénieurs des écoles dont vous avez la tutelle, affichent toujours honteusement une rémunération sous le SMIC ?

**Dans ce cadre, FO revendique pour la Fonction Publique :**

**L'augmentation générale des salaires par la revalorisation du point d'indice, et l'amélioration des grilles indiciaires,** y compris pour corriger les effets délétères de PPCR, ainsi que la revalorisation des pensions de retraite. **La journée d'action interprofessionnelle du 27 janvier dernier a permis la prise de conscience, reste à apporter les réponses, mais les bonnes !**

Mais **ceci ne vous dédouane pas d'activer les leviers à votre disposition**, et ils existent, statutaires, indemnитaires, pour donner à voir aux agents du pôle ministériel une réelle politique de revalorisation des rémunérations, à l'inverse des pratiques de moins disant social de ces dernières années.

Je vous remercie.